

## Description sommaire du territoire

### LIMITES ET LOCALISATION

La réserve de biodiversité projetée occupe une superficie de 355 km<sup>2</sup>, à environ 40 kilomètres à l'est de Fermont (voir la carte au verso).

### MILIEU PHYSIQUE

Le territoire est constitué d'un relief généralement plat parsemé de nombreuses tourbières. Des basses collines, des buttes et des eskers y sont aussi observés. Le lac Ménistouc (77 km<sup>2</sup>), le principal plan d'eau du territoire, est une des sources de la rivière Moisie.

### MILIEU BIOLOGIQUE

La végétation est principalement associée aux tourbières et à la pessière à épinette noire à mousse. Sur le plan de la faune, les habitats présents sont favorables à la présence du caribou forestier, une espèce désignée vulnérable au Québec, mais aucun inventaire n'a confirmé sa présence.

### MILIEU SOCIAL

La réserve occupe une partie du territoire utilisé traditionnellement par les communautés innues de Uashat mak Mani-Utenam et de Matimekush-Lac John. Le territoire est surtout fréquenté par les canoteurs qui descendent la rivière Moisie. On accède à la réserve par canot, par voie aérienne et par motoneige hors piste.

### CONTRIBUTION DE L'AIRES PROTÉGÉE

Cette aire protège un échantillon représentatif de l'ensemble physiographique des monticules du lac Ménistouc. Elle contribue aussi à la protection de tourbières et d'un des lacs de tête de la rivière Moisie.

### PROPOSITION DE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ PERMANENTE

Le toponyme proposé pour le statut permanent est celui de « réserve de biodiversité du Ménistouc ». Afin d'assurer une meilleure protection du lac, des agrandissements d'une superficie de 39 km<sup>2</sup> sont proposés, ce qui portera la superficie totale de la réserve à 394 km<sup>2</sup>.

## Principales activités permises et interdites<sup>1</sup>

### ACTIVITÉS INTERDITES

Dans une réserve de biodiversité permanente, la Loi sur la conservation du patrimoine naturel interdit les activités suivantes :

- L'exploration et l'exploitation minières, gazières ou pétrolières;
- L'aménagement forestier commercial ou industriel;
- L'exploitation des forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie;
- Toute activité interdite en vertu du plan de conservation ou par voie réglementaire.

### ACTIVITÉS PERMISES<sup>1 2</sup>

- La villégiature déjà autorisée (chalet, abris sommaire, etc.)
- Le séjour (ex. : camping) pendant moins de 90 jours
- La libre circulation sur le territoire
- La récolte de bois pour un feu de camp en plein air
- L'entretien et la réparation d'infrastructures
- La présence d'animaux domestiques
- La chasse, la pêche et le piégeage
- Les activités récréatives, touristiques et écotouristiques
- Les activités de cueillette à des fins domestiques : petits fruits, champignons, etc.

### ACTIVITÉS ASSUJETTIES À UNE AUTORISATION<sup>1 2 3</sup>

- L'abattage et la récolte de bois pour répondre à des besoins domestiques
- La construction de toute nouvelle infrastructure
- Les travaux d'aménagement du sol
- L'aménagement de sentiers
- Toute activité assujettie à une autorisation spécifiée dans le plan de conservation

Information additionnelle disponible aux adresses suivantes :  
[www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/consultation/cote-nord/index.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/consultation/cote-nord/index.htm)

[www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/index.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/index.htm)

<sup>1</sup> En vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, les autres lois et règlements s'appliquent.

<sup>2</sup> Le plan de conservation pourrait soumettre toute activité à une autorisation, voire l'interdire, advenant qu'elle porte atteinte à la biodiversité.

<sup>3</sup> Des critères d'autorisation s'appliquent.



Tourbières en bordure du lac Ménistouc (D. Boisjoly MDDEP)



Pessière à mousse (D. Boisjoly MDDEP)



Pessière à sapin beaumier (D. Boisjoly MDDEP)

Les aires protégées au Québec :



Un héritage pour la vie



## La réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc

286

Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord

DA23

6213-01-001

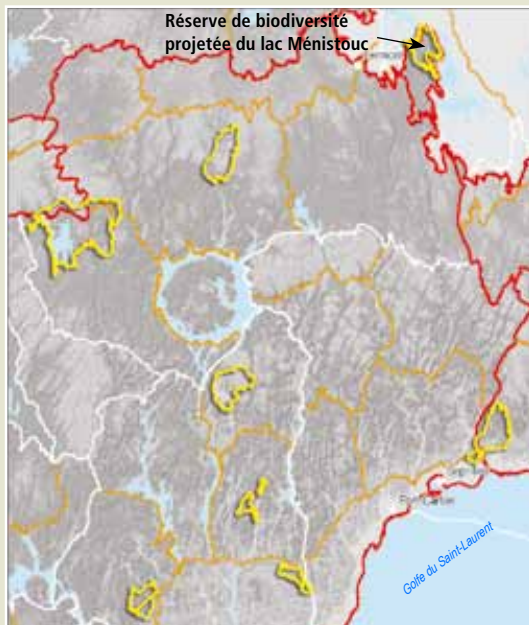
Où l'eau filtrée par les tourbières s'écoule dans le lac Ménistouc à la tête de la rivière Moisie



# La réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc

## Légende

- Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc
- Proposition d'agrandissement acceptée
- Chemin
- Route
- Ligne de transport d'énergie
- Voie ferrée



Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc

Province naturelle Région naturelle Ensemble physiographique

